



## SECTION 4 : OBJET DE LA DEMANDE ET RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

<b>I. Objet de la demande</b>	<b>II. Renseignements demandés concernant la personne mentionnée dans la section 2 de la présente demande</b> Ne cochez que les renseignements requis aux fins de la présente demande
-------------------------------	--

A  Pour **enquêter sur un enlèvement d'enfant** visé aux articles 282 ou 283 du *Code criminel* (article 14 de la Loi)

⇒ **Renseignements de localisation** (article 7 du *Règlement sur la communication de renseignements pour l'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales* (Règlement))

Adresse de la personne identifiée dans la demande

Nom et adresse de l'employeur

**Remarque :** Pour localiser un enfant ou des enfants qui aurai(en)t été enlevé(s), veuillez compléter une demande T01 distincte pour chaque enfant à localiser.

## SECTION 5 : DOCUMENT REQUIS

(Le document suivant doit être joint à la présente demande)

À l'appui de sa demande de renseignements, l'**agent de la paix** doit soumettre :

Un affidavit effectué en vertu du paragraphe 14(3) de la Loi

## SECTION 6 : SIGNATURE

\_\_\_\_\_  
Nom de l'agent de la paix qui présente la demande (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'agent de la paix

\_\_\_\_\_  
Date (AAAA-MM-JJ)

Énoncé relatif à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Le ministère de la Justice du Canada s'engage à protéger la vie privée des personnes, notamment en protégeant les renseignements personnels que vous fournissez dans ce formulaire de demande. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de *Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales* et du *Règlement sur la communication de renseignements pour l'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales*, et sont protégés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP). Ces renseignements seront utilisés et conservés pour répondre à la présente demande et pour toute autre utilisation ou divulgation conformément à la LPRP.

En vertu de la LPRP, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels détenus par le ministère de la Justice du Canada et de demander que des corrections y soient apportées. Lorsque la correction n'est pas possible, vous avez le droit de demander qu'une note soit jointe aux renseignements qu'une correction a été demandée mais non effectuée. Si vous souhaitez obtenir des précisions sur le présent énoncé, veuillez communiquer avec notre bureau d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels à l'adresse ATIP-AIP@justice.gc.ca ou par téléphone au 613-907-3700. Veuillez noter que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de vos renseignements personnels. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée, à l'adresse www.priv.gc.ca ou communiquer avec le Commissariat par téléphone au 1-800-282-1376.